

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
LE MANS 1ER BUREAU
56, RUE JEAN NICOT B.P. 27312
72007 LE MANS

SCP ROIENA et Associé
5 QUAI VOLTAIRE
75007 PARIS

Téléphone : 02 43 14 32 30
Télécopie : 02 43 14 32 31
Mél : ch.le-mans-1eb@dgi.finances.gouv.fr

Conservation des hypothèques

LE MANS 1ER BUREAU

Numéro de dossier Tél@ctes : 200801423253

Demande de renseignements n° 2008H10571 (01)
déposée le 12/09/2008, par la SCP ROIENA et Associé

Réf. dossier : Gen999906 - PRET

CERTIFICAT DU CONSERVATEUR

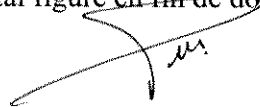
Le conservateur certifie le présent document(*) qui contient les éléments suivants:

- Les copies des fiches hypothécaires pour la période de publication antérieure à FIDJI : du 01/01/1958 au 01/06/2000
[x] Il n'existe au fichier immobilier que les seules formalités figurant sur les 6 faces de copies de fiches ci-jointes,
- Le relevé des formalités publiées pour la période de publication sous FIDJI : du 02/06/2000 au 18/08/2008 (date de mise à jour fichier)
[x] Il n'existe aucune formalité publiée au fichier immobilier,
- Le certificat de dépôt pour la période comprise entre la date de mise à jour du fichier immobilier informatisé et la date de dépôt de demande :
du 19/08/2008 au 12/09/2008 (date de dépôt de la demande)
[x] Il n'existe aucune formalité indiquée au registre des dépôts concernant les immeubles requis.

A LE MANS 1ER BUREAU, le 15/09/2008

Le conservateur des hypothèques,
Jean-Jacques PRISER

(*) Le nombre de page(s) total figure en fin de document



Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.

I. - DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Lotissement Tableau II. (à usage d'habitation
 résidentiel et commercial)
 01 ha. 49 a. 27 ca.
 12 ha. 41 a. 48 ca.

III. - FORMALITÉS CONCERNANT L'IMMEUBLE DÉSIGNÉ CI-CONTRE (ou les lots le composant)

A. - MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES

B. - CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
AD 21	1) 13 juillet 1990. Vol. 1990 P ⁿ 4566 VENTE. 1 ^{er} TULARD à la Bazoge le 5-06-1990 - PAR: CHAPPEE née le 6-12-1939 - A. la SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF D'AMÉNAGEMENT AXE SAINT SATURNIN (P. 3323) - en conco d'immatriculation et représen tée PAR la S.A "AXE DEVELOPPEMENT (P. 3324) pour 99/100 ^e et PAR la S.A "IMMOBEL AMENAGEMENT" (P. 3325) Pour 1/100 ^e Prix: 177.290 frs.	Report après 1B	AD 21, AD 22 AD 77, AD 78 AD 81, AD 83 AD 84, AD 86	1) 13 juillet 1990. Vol. 1990 P ⁿ 4570 Acte de 1 ^{er} TULARD not. au à la Bazoge - du 7-07-1990. Contenant: AUTORISATION DE LOTIR - PAR la SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF D'AMÉNAGEMENT AXE SAINT SATURNIN (P. 3323) - suivant arrêtés municipaux des 11-01-1990 - 23-2-1990 - 8-6-1990 (57-Pots)	FK 6 B.
AD 22	2) 13 juillet 1990. Vol. 1990 P ⁿ 4567 VENTE. 1 ^{er} TULARD la Bazoge. le 5-06-1990 - PAR: PAPIER née le 28-5-1925 et MORANCE née: 15-11-1950 - 11-6-1953 - 31-3-1955 A. la SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF D'AMÉNAGEMENT AXE SAINT SATURNIN (P. 3323) - en conco d'immatriculation et représentée par: la S.A "AXE DEVELOPPEMENT (P. 3324) et PAR la S.A "IMMOBEL AMENAGEMENT" (P. 3325) pour 1/100 ^e Prix: 49.910 frs. pour 99/100 ^e .	Report après 1B	AD 21, 22, 24 84-86 AD 29 à 129 AD 109, 110 AD 132	2) 2 janvier 1980. Vol. 2890 n° 1 CONVENTION DE SERVITUDES - Acte Administratif - le 26-2-1999 - PAR: CUINE née le 19-3-1922 et acts au profit du GAZ de FRANCE Indemnités: 626,40 frs.	Report après 1B
AD 77	3) 13 juillet 1990. Vol. 1990 P ⁿ 4568 VENTE. 1 ^{er} TULARD - la Bazoge - le 5-6-1990 - PAR: CUINE née le 19-3-1922	Report après 1B	AD 21-22-24 77-78-81 83-84-86	13 Novembre 1990. Vol. 1890 n° 5396 à fond P.V. de cadastre n° 109 du 9-11- 1990 constatant la délimitation de: AD 21 en AD 89 à AD 96 AD 22 en AD 97 à AD 100 AD 85 en AD 101 à AD 117 AD 81 en AD 118 à AD 131 AD 84 en AD 122 à AD 129	FK 6 B.

II. - LOTISSEMENT (Désignation des lots ou appartements)

Numéros	Établissement	Escalier	Étage	Nombre de pièces principales ou nature du lot	Mètres	Renseignements complémentaires
1	2	3	4	5	6	7
D AD			21	4ha 49a 27ca		voir PV Pte 3 B
D AD			22	49a 91ca		"
AD			27	00a 80ca		
GP AD			28	00a 37ca		FP voir Pte 10 B
D AD			21	4ha 64a 82ca		voir PV Pte 3 B
AD			23	02a 05ca		FP Voir Pte 6 B
D AD			24	1ha 79a 38ca		voir PV Pte 3 B
D AD			26	3ha 77a 78ca		voir PV Pte 3 B
AD			29	0ha 12a 11ca		
AD			30	0ha 0ha 85ca		FP Voir Pte 6 B
AD			31	0ha 22a 65ca		FP Réunion AD 127 (mif 93)
AD			32	0ha 71a 08ca		
AD			33	0ha 21a 38ca		FP voir Pte 10 B
AD			34	0ha 12a 52ca		Réunion avec dotation en AD 151 (Pte 10 B)
AD			35	0ha 18a 81ca		Réunion avec AD 114 en AD 152 (Pte 10 B)
AD			36	0ha 15a 26ca		Réunion avec AD 115, 129 en AD 150 (Pte 10 B)
AD			37	0ha 00a 39ca		
AD			38	0ha 13a 28ca		FP voir Pte 10 B
AD			39	0ha 35a 35ca		div en 159 et 160 Pte 16 B
AD			100	0ha 00a 11ca		
AD			101	0ha 00a 25ca		
AD			102	0ha 03a 62ca		devenu AD 161 Pte 16 B

Module B
 N° 2081 - IN 6 477081 M 21 F - Janvier 1986

II. - LOTISSEMENT (Désignation des lots ou appartements) (suite)

A. - MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES (suite)

B. - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES (suite)

Nombres	Régime	Escalier	Étage	Nombre de pièces principales ou nature du lot	Mètres	Renseignements complémentaires	A. - MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES (suite)			B. - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES (suite)		
							Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
1	2	3	4	5	6	7						
	AD		103	oha 05a 93 ca		FP. voie fti MB						
	AD		104	oha 69a 75 ca								
	AD		105	oha 09a 21 ca								
	AD		106	oha 39a 15 ca								
	AD		107	oha 03a 16 ca		Voie Fk GB						
	AD		108	oha 01a 55 ca		Voie Fk GB						
	AD		109	oha 08a 05 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		110	oha 06a 81 ca								
	AD		111	oha 97a 34 ca		voie fti 7 B.						
	AD		112	oha 08a 36 ca		Réunie avec autres en AD 152 fti 9						
	AD		113	oha 06a 57 ca		réunie avec autres en AD 153 fti 10						
	AD		114	oha 10a 92 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		115	oha 27a 73 ca								
	AD		116	oha 27a 73 ca								
	AD		117	oha 27a 73 ca								
	AD		118	oha 08a 13 ca								
	AD		119	oha 13a 03 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		120	oha 00a 25 ca								
	AD		121	oha 01a 56 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		122	oha 33a 70 ca								
	AD		123	oha 37a 08 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		124	oha 12a 00 ca								
	AD		125	oha 02a 17 ca								
	AD		126	oha 37a 08 ca								
	AD		127	oha 07a 01 ca		Primie AD 91 fti 9 A						
	AD		128	oha 22a 20 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		129	oha 07a 30 ca		réunie avec autres en AD 154 fti 10						
	AD		132	oha 39a 70 ca		FP						
	AD		133	oha 57a 59 ca		Voie fti 8 B						
	AD		134	oha 00a 00 ca		FP. voie fti 10 B						
	AD		135	oha 20a 20 ca		FP						
	AD		145	oha 29a 06 ca		FP. Primie AD 91 fti 9 A						
	AD		146	oha 28a 00 ca		FP. voie fti 10 B						
	Ag		146	oha 28a 00 ca		FP. voie fti 10 B						

Voir suite FICHE No 2

AD 91-92
AD 93-81
AD 83-86
AD 97-78
AD 83-89 à 119
AD 102-103-104
AD 105-106-107
AD 108-109-110
AD 111-112-113
AD 114-115-116
AD 117-118-119
AD 120-121-122
AD 123-124-125
AD 126-127-128
AD 129-130-131
AD 132-133-134
AD 135-136-137
AD 138-139-140
AD 141-142-143
AD 144-145-146
AD 147-148-149
AD 150-151-152
AD 153-154-155
AD 156-157-158
AD 159-160-161
AD 162-163-164
AD 165-166-167
AD 168-169-170
AD 171-172-173
AD 174-175-176
AD 177-178-179
AD 180-181-182
AD 183-184-185
AD 186-187-188
AD 189-190-191
AD 192-193-194
AD 195-196-197
AD 198-199-200

La SOCIETE EN NOM COLLECTIF
D'AMENAGEMENT AXE SAINT SATURNIN
(f. 3323) - en cours d'immatriculation
et représentée PAR LA S.A. AXE
DEVELOPPEMENT (f. 3324) pour
99/100^e et LA S.A. IMMOBIL AME-
NAGEMENT (f. 3325) - pour 1/100^e.
Prix: 1.036.200 fr.

13 juillet 1990 - Vol 1990 P n° 569
Acte de M^r Tulard - à la Bazoge
du 7-07-1990. Contenant: CONS-
TITATION DE REPRISE D'ENGAGE-
MENT - PAR LA SOCIETE EN NOM
COLLECTIF D'AMENAGEMENT AXE SAINT
SATURNIN (f. 3323) (par suite de
son immatriculation au RCS de Paris)

12 Décembre 1990 Vol 1990 P n° 7878
Constitution de servitudes
M^r Tulard le 21.11.1990 sur
la parcelle 21 50 au profit
du lotissement par la Sté
en nom collectif d'Aménagement
AXE ST SATURNIN (f. 3323)
ind. 10 000^e.

23 sept 1990 Vol 1990 R n° 960 N
Constitution de servitudes
sur la parcelle 20 45
PV de remembrement cloturé
le 23-9-1989.

23 Janvier 1991 Vol 1991 P n° 573
Modificatif de lotissement
M^r Tulard le 21.1.1991 par
arrêté de M^r le Maire le 28.1.1991
1990 par la Sté en nom collectif
d'Aménagement AXE St Saturnin
(f. 3323)
et du 1.1.1991

13 mai 1991 Vol 1991 P n° 3052
ACTE RECTIFICATIF du MODIFICATIF
du lotissement public le 23.01
1991 Vol 1991 P n° 573 constatant
que les parcelles AD 83-90-107-
108 sont exclues du dit
LOTISSEMENT. M^r TULARD le
06.05.1991 par LA SOCIETE -
EN NOM COLLECTIF D'AMENAGEMENT -
AXE ST SATURNIN - f. 3323 &

7/15 octobre 1991 Vol 1991 P n° 6560
Acte de M^r Tulard, not^r assise à
la Bazoge et Gayon, not^r assise
à Beaune (cité d'or) du 29.9.1991
contenant: Division de la parcelle
AD 111 en AD 132 et 133.

15 Janvier 1992 Vol 1992 P n° 511
Acte de M^r Tulard not^r assise à
la Bazoge, Nely et de la maine not^r assise
Saint Jaiment l'ocaly (19) du 10.1.1992
contenant: Division de la parcelle AD 133
en AD 112 et 115.

201200
- suite sur fiche No 3 -

I. - DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

- FICHE BIS au lotissement d'AD 21

II. - LOTISSEMENT (Désignation des lots ou appartements)

Numéro	Bâtiment	Essai	Étage	Nombre de pièces principales ou nature du lot	Mètres	Renseignements complémentaires
1	2	3	4	5	6	7
5	AD		148	39a 29ca		FP
	AD		154	11a 03a 12		Réunion de la réunion de AD 109, 110, 121, 123 f. 12 B.
	AD		152	39a 15ca		présent de la réunion de AD 95 et AD 111 (f. 15a).
	AD		150	39a 15ca		présent de la réunion de AD 96, AD 112 et AD 123 (f. 15a).
	AD		153	16a 58ca		Réunion de réunion AD 112-123 (f. 15b)
	AD		159	17a 52ca		dir de ag f. 16 B F.P.
	AD		160	17a 92ca		" " " F.P.
	AD		161	3ca 69		de AD 102 " F.P.

III. - FORMALITÉS CONCERNANT L'IMMEUBLE DÉSIGNÉ CI-CONTRE (ou les lots le composant)

A. - MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES **B. - CHARGES, PRIVILEGES ET HYPOTHEQUES**

Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
			AD 91	9) 25 mai 1996 vol 1996 P n° 2069	
			AD 127	P.V. du cadastre n° 465 du 2073	
			AD 145	1996. constatant la réunion des AD 91 et 127 pour former AD 145 -	
			AD 78	10) 4 AVRIL 1996. Vol 1996 P n° 2094	
			AD 142	P.V. du cadastre n° 467 du	
			AD 146	21-3-1996 constatant la réunion des AD 78 et 142 pour former AD 146	
			AD 93	11) 4 AVRIL 1996. Vol 1996 P n° 2095	
			98-103	P.V. du cadastre n° 469 du	
			AD 148	21-3-1996 constatant la réunion des AD 93-98 et 103 pour former AD 148	
			AD 94-109	12) 13 MAI 1996 vol 1996 P n° 3100	
			119-121-123	Procès-verbal du cadastre n° 482	
			en AD 154	du 9-5-1996 constatant la réunion de: AD 94-AD 109-AD 110-AD 121-AD 123 en AD 154.	
			AD 95	13) 12 mai 1996 Vol 1996 P n° 3101	
			AD 111	Procès-verbal du cadastre n° 477	
			AD 154	du 9-05-1996, constatant la réunion de AD 95 et AD 111 pour former AD 154	
			AD 96	14) 12 mai 1996 Vol 1996 P n° 3105	

N° 2284 - IN 0 07765 0 76 RP - Septembre 1990

II. — LOTISSEMENT (Désignation des lots ou appartements) (suite)

A. — MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES (suite)

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (suite)

Numéros	Bâtiment	Escalier	Étage	Nombre de pièces principales ou nature du lot	Mètres	Renseignements complémentaires	A. — MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES (suite)			B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES (suite)		
							Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
1	2	3	4	5	6	7						
25												
80												
85												
40												
50												
55												

~~AD 142~~ PROCES VERBAL DU CADASTRE n° 476
~~AD 138~~ du 2.05.1936 constatant la réunion
~~AD 150~~ de ~~AD 96~~ ~~AD 115~~ et ~~AD 138~~ pour
 former ~~AD 150~~

~~AD 112~~ 15^e 13 Mai 1936 Vol. 1936 Pn° 3102
~~112~~ P.V. de Cadastre n° 478 du
~~AD 152~~ 9.05.1936 constatant la
 réunion de ~~AD 142~~ ~~AD 148~~ en
~~AD 152~~ PAR LA SOCIÉTÉ EN NOM
 COMMERCE D'AMÉNAGEMENT AVE ET
 SARDINIA " (fiche 2523)

~~AD 99~~ 16/10 Novembre 1999 Vol. 1999 p. 2656
~~AD 159-160~~ Acte, 22/10/1999, M. Toulard ci
~~AD 109-161~~ La Parage, division de ~~AD 99~~
 en 159 et 160. A.D. 109
 devient AD 161.

TSTB

A B C D E F G H I J K L M
N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

A B C D E F G H I J K L M
N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

A B C D E F G H I J K L M
N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

A B C D E F G H I J K L M
N O P Q R S T U V W X Y Z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

COMMUNE : *St SATURNIN*

SECTION : *AD* N° du PLAN : *159* RUE :

N°

I. — DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Parcelle 17a 59ca /

FG/AD 21 -

II. — LOTISSEMENT (Désignation des lots ou appartements)

Numéro	Bâtiment	Escalier	Étage	Nombre de pièces principales ou nature du lot	Mètres	Renseignements complémentaires

III. — FORMALITÉS CONCERNANT L'IMMEUBLE DÉSIGNÉ CI-CONTRE (ou les lots le composant)

A. — MUTATIONS SERVITUDES ACTIVES

B. — CHARGES, PRIVILÈGES ET HYPOTHÈQUES

Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations	Immeuble totalité ou lots	Dates, numéros et nature des formalités	Observations
	<i>17/10 NOVEMBRE 1999 Val 1999 n° 8656 circ AD 161</i>				
	<i>VENTE, 22/10/1999, M. Tubard c. la Bourgée, par la SOCIÉTÉ - EN NOM COLLECTIF D'AMÉNAGEMENT AXE SAINT SATURNIN (n° 3323) c. la SNC MAISONS INDIVIDUELLES OUEST (n° 1656)</i>				
	<i>Prix : 665.060,16</i>				
	<i>+ 5646</i>				
	<i>29 même formalité - Servitude de passage de canalisation sur AD 160 - travaux terminés -</i>				

N° 3281 — IMPRIMERIE NATIONALE 74250-DF-SC — Juin 1997

Dernière page de la réponse à la demande de renseignements qui comporte 8 pages y compris le certificat du conservateur.

CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
LE MANS 1ER BUREAU
56, RUE JEAN NICOT B.P. 27312
72007 LE MANS
Téléphone : 0243143230
Télécopie : 0243143231
Mél. : ch.le-mans-1eb@dgi.finances.gouv.fr

SCP ROIENA et Associé
5 QUAI VOLTAIRE
75007 PARIS

Vous trouverez dans la présente transmission :

- Les désignations des immeubles et des personnes issues de votre demande et prises en compte par le serveur Télé@ctes ainsi que celles connues de Fidji pour la délivrance des formalités.
- La période d'interrogation est précisée en début de document.
- La réponse à votre demande de renseignements comportant : le certificat du conservateur, les images des fiches antérieures à Fidji, le relevé des formalités publiées et le certificat de dépôt.

VOUS SOUHAITEZ DEPOSER UNE DEMANDE DE PROROGATION

Pour obtenir les informations complémentaires à la réponse initiale, il vous suffit d'indiquer la référence de la demande initiale(1), Fidji calculera automatiquement la date de début de la période de recherche(2) et reprendra l'ensemble des paramètres sur lesquels la réponse initiale a été formulée.

Pour télépublier un acte accompagné de la demande de prorogation : la référence de la demande initiale suffit.

Même si votre acte n'entre pas dans le périmètre de Télé@ctes, une prorogation complémentaire peut être transmise, par dossier séparé, via Télé@ctes.

VOUS SOUHAITEZ TRANSFERER UN DOSSIER

L'état réponse initial a été délivré via Télé@ctes

Transmettez tout le fichier dématérialisé à votre confrère qui nous transmettra uniquement la référence de la réquisition initiale(1) lors du dépôt d'un acte via Télé@ctes.

ou

L'état réponse initial a été délivré hors Télé@ctes

Transmettez tout le dossier papier (demande de renseignements, état-réponse) à votre confrère qui nous transmettra uniquement la référence de la réquisition initiale(1) lors du dépôt d'un acte via Télé@ctes.

NB : Une présentation des règles de délivrance des renseignements par les bureaux des Conservations des hypothèques est diffusée sous forme d'une plaquette " La délivrance des renseignements " dont un exemplaire a été mis à la disposition de votre étude. Elle est également disponible sur votre intranet.

(1) La référence de la demande initiale est une information propre à Fidji, restituée automatiquement dans la " réponse conservation des hypothèques " émanant de Télé@ctes. Elle figure également en entête du certificat du conservateur de l'état hypothécaire, sous le format AAAA H XXXXX (XX), et au pied de chaque page sous le format AAAA H XXXXX.

(2) La réponse complémentaire couvre la période de la date de mise à jour fichier de la réponse initiale à la date de dépôt de la réquisition complémentaire.

Date : 15/09/2008

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 2008H10571

PERIODE DE CERTIFICATION : du 01/01/1958 au 12/09/2008

IMMEUBLES PRIS EN COMPTE DANS LE SERVEUR Télé@ctes

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
320	SAINT SATURNIN	AD161		
320	SAINT SATURNIN	AD159		

IMMEUBLES RETENUS POUR ETABLIR L'ETAT REPONSE

Code	Commune	Désignation cadastrale	Volume	Lot
320	SAINT SATURNIN	AD 159		(*)
		AD 161		(*)

(*) Paramètre inconnu ou incomplet